



## Université du Développement Social

Session d'été-Automne

Rabat, 27 et 28 novembre 2017

**Thème : « La société civile et ses nouveaux défis »**

### Argumentaire

Pendant longtemps, au cours des périodes écoulées, concernant la société civile au Maroc et dans des pays de configuration sociale et de niveau de développement comparables, certaines questions récurrentes sont devenues, selon la nature du contexte centrales.

Tout au début, avait primé pendant une longue période la question de la possibilité ou non d'une société civile au sein des structures sociales propres au pays, celle de l'existence des conditions favorables à son émergence, ou l'idée que de nombreux facteurs s'y opposent.

Il y'eût un second moment, comme dans une perspective chronologique d'approfondissement de la problématique de la société civile. A succédé une interrogation où l'on s'attachait davantage aux aspects relatifs à la place, à la nature, à la consistance, au rôle, à l'impact aussi bien au plan quantitatif que qualitatif de la société civile. De même se profilait déjà avec force le rapport de la société civile à l'environnement sociétal général et en particulier au contexte politique et institutionnel. La question du sens de l'articulation du civil au politique, à l'économique, au social et culturel, se frayait tant bien que mal son chemin. La problématique de l'autonomie des stratégies d'organisation et d'action de la société civile prenait un relief particulier.

Un troisième moment se dégage à la veille du printemps arabe, faisant place à une nouvelle vague de préoccupations portant sur le cadre juridique des associations et autres organisations de la société civile, le financement, la vie associative, la gouvernance, le caractère associatif général et les statuts particuliers de larges catégories d'associations, le partenariat Etat-associations, la relation aux collectivités territoriales, etc.... titre ou à un autre (concertation, consultation, intermédiation,.....).



L'ensemble de ses interrogations devait revêtir une nouvelle portée non seulement du fait du nouveau cadre constitutionnel, mais aussi en raison de la situation créée par l'apparition de faits politiques et sociaux lourds, qui parfois constituent de véritables ruptures : l'importance prise par la perspective d'un développement plus ample et plus franc de la démocratie participative en interaction avec une évolution de la démocratie représentative, la question de la représentation de la société civile dans les institutions de gouvernance centrales, régionales et locales, l'impact sur la structuration de la société civile des développements de l'univers numérique, de la montée des mouvements sociaux, de la place prise par le transnational.....

Se profile aujourd'hui de manière plus précise la question de la place et du rôle des associations dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques, et derrière cette orientation, la question fondamentale de son passage du statut de la société civile comme objet de politique publique à celui de la société civile comme acteur sujet des politiques publiques, soit à part entière (co-décision), soit associée à un titre ou à un autre (concertation, consultation, intermédiation,.....).

Dans cette perspective de maturation de la société civile, il importe de multiplier les éclairages, de diversifier les angles d'approche, d'approfondir les niveaux d'analyse, et d'enrichir le débat public.

## Programme

### **Première journée**

#### Matinée

**08 : 30 – 09 : 00 : Accueil des participants**

**09 : 00 – 09 : 30 : Séance d'ouverture**

- Mot de Monsieur le Ministre délégué auprès du chef de gouvernement chargé des relations avec le parlement et la société civile ;
- Mot de Monsieur le Directeur du CERSS ;

**09 : 30 – 11 : 45 :**

**Première séance : L'élaboration conceptuelle et théorique de la société civile aujourd'hui et son rapport au système politico-administratif ;**

**11 : 45 – 12 : 05 : Pause café**

**12 : 05 – 13 : 30 :**

**Deuxième séance : La société civile et construction de l'Etat de droit : Droits Humains, espace public, démocratie ;**

**13 : 30 – 15 : 00 : Déjeuner**

Après-midi

**15 : 00 – 16 : 45**

**Troisième séance : La société civile au spectre des organisations internationales et régionales ;**

**16 : 00 – 17 : 20 : Pause café**

**17 : 20 – 19h 15 :**

**Quatrième séance : Les défis de la mobilisation de la société civile : Réseaux, pôles ; regroupements et coalitions nationaux et internationaux ;**

## **Deuxième journée :**

Matinée :

**9h – 11h :**

**Cinquième séance : Trajectoires nationales comparées des sociétés civiles : quelques exemples (Brésil ; Vietnam ; Inde ; Mali ; Sénégal ; Egypte ; Algérie Finlande) ;**

**11 : 00 – 11 : 15 Pause café**

**11 : 15 – 13 : 15 : Ateliers thématiques :**

- ✓ Société civile et ODD ;
- ✓ Société civile et femmes ;
- ✓ Société civile et jeunesse ;
- ✓ Société civile, réseaux sociaux et médias ;

Après-midi :

**15h – 16 h :**

**Séance de clôture et lecture des rapports**